Strasbourg (67) : accusé d’inciter au djihad, le prédicateur palestinien Mohamed Alashram ne peut être expulsé vers Gaza et obtient la relaxe

22/10/2026 à 19h09



Mohamed Alashram, 59 ans, ancien prédicateur originaire de Gaza, a été relaxé par le tribunal correctionnel de Strasbourg, rapporte *Les Dernières Nouvelles d’Alsace* le 21 octobre 2026.

Déchu de son statut de réfugié et assigné à résidence, il comparaissait pour avoir refusé de se présenter à un entretien préalable à son expulsion. Les juges ont estimé que son renvoi vers la bande de Gaza était impossible et l’ont relaxé dans cette procédure. Le titre du quotidien le présente comme accusé d’inciter au djihad ; cette accusation ne constituait pas l’objet de la relaxe rapportée.

Selon le quotidien, il était accompagné à l’audience de membres de son comité de soutien. Sa défense dénonce un « harcèlement administratif ».

Déjà évoqué sur Fdesouche : son assignation à résidence et sa grève de la faim en 2020.

Source : Dernières Nouvelles d’Alsace, 21 octobre 2026.